

**Mise à disposition du rapport semestriel**  
**au 30 juin 2007**

**Turenne Investissement réalise un résultat net**  
**de 1,84 million d'euros sur ses 7 premiers mois d'activité <sup>1</sup>**

**Paris, le 31 août 2007** : Au 30 Juin 2007, le résultat net (part des commanditaires) de Turenne Investissement s'élève à 1,84 million d'euros. Ce résultat s'explique principalement par la plus-value réalisée lors de la cession de la participation dans la holding de Webhelp.

**Deux acquisitions :**

Le premier semestre 2007 a été particulièrement riche en événements pour Turenne Investissement. Nous avons analysé près de 200 projets d'investissement, dont une trentaine a fait l'objet d'une étude approfondie. Finalement, nous avons retenu deux nouveaux projets d'investissement qui nous ont particulièrement séduits : Mediastay et Globe Diffusion, celui-ci ayant été réalisé après le 30 juin 2007.

La société Mediastay, positionnée sur le secteur très porteur de la publicité sur Internet, a ouvert son capital à Turenne Investissement. Cette opération a été réalisée avec moins de 30% de dettes d'acquisition. Cela a permis aux dirigeants de diversifier leur patrimoine tout en continuant à accompagner la croissance de leur entreprise. Les objectifs du premier semestre 2007 ont été dépassés et les perspectives de valorisation de cette entreprise sont bonnes, si l'on en juge par les comparables boursiers.

Le recours à une opération d'OBO (Owner-by-Out) permet de bénéficier d'un effet de levier avec une dette à un coût entre 5 et 6% alors que la société a un taux de croissance de 50 %, tout en maintenant sa rentabilité et en motivant les dirigeants qui ont partiellement goûté aux fruits de leur travail.

Dans le cas de la deuxième opération d'OBO, Globe Diffusion, opération réalisée en juillet 2007, la thèse d'investissement est la même. Il s'agit d'un OBO dans une société en forte croissance, leader sur le marché porteur du marketing terrain, avec un ratio dette / fonds propres attractif.

**Un ANR à 12,20 € en croissance de + 9.9% depuis l'introduction :**

L'actif net réévalué est le principal critère de référence pour une société de portefeuille comme Turenne Investissement. A noter qu'au 30 juin 2007, seules les disponibilités et les valeurs mobilières de placements ont été réévaluées sur la base de leur cours au 30 juin 2007. Les actifs financiers composés uniquement de sociétés non cotées n'ont pas été réévalués. Ils sont donc comptabilisés à leur valeur d'acquisition conformément aux règles de valorisation qui précisent que les investissements récents sont comptabilisés à leur prix de revient pendant les douze premiers mois.

---

<sup>1</sup> Le premier exercice fiscal porte sur une durée exceptionnelle de 16 mois (de septembre 2006, date de création du véhicule, à décembre 2007), l'activité de Turenne Investissement ayant démarré le 5 décembre 2006, date de l'introduction en bourse.



## **De nouvelles perspectives d'acquisitions :**

C'est avec cette même sélectivité que nous continuons à travailler pour identifier les secteurs en croissance, sélectionner les sociétés prometteuses, négocier avec leurs dirigeants notre entrée au capital de leur entreprise, afin d'accompagner leur croissance sur la durée.

Les dossiers d'investissement actuellement en cours de finalisation ou d'étude sont principalement dans le domaine de la santé et des médias. Compte tenu de ces dossiers actuellement à l'étude, Turenne Investissement envisage d'investir entre 6 et 10 millions € dans les six prochains mois, le solde de la trésorerie disponible étant réservé aux refinancements et à l'accompagnement des sociétés en portefeuille.

## **Prochaine étape : le détachement des BSA A et B :**

La trésorerie initiale étant en voie d'investissement ou d'engagement, une nouvelle étape peut désormais être mise en place afin de poursuivre la croissance de Turenne Investissement, par l'exercice des BSA A, dont les modalités, sont les suivantes :

- Détachement des BSA A et B attachés aux actions : le 3 septembre 2007.
- Du 6 au 12 novembre 2007 : période d'exercice des BSA A.
- Parité : deux BSA A permettront de souscrire à une nouvelle action.
- Prix d'exercice : décote de 15% par rapport au cours moyen pondéré par les volumes des dix séances de bourse du 23 octobre 2007 au 05 novembre 2007. Le prix d'exercice sera communiqué le 06 novembre 2007.

Les BSA B ne seront exerçables qu'en octobre 2008.

Par ailleurs, il est rappelé que l'objectif est de distribuer un dividende annuel égal à 25% du résultat distribuable (après paiement de la rémunération des commandités).

## **Le rapport semestriel de Turenne Investissement est disponible sur :**

- [www.turenne-investissement.com](http://www.turenne-investissement.com)
- [www.actusnews.com](http://www.actusnews.com)

**ou sur simple demande auprès de la société.**

<p style="text-align: center;"><b>Prochaine communication financière :</b></p>
--------------------------------------------------------------------------------

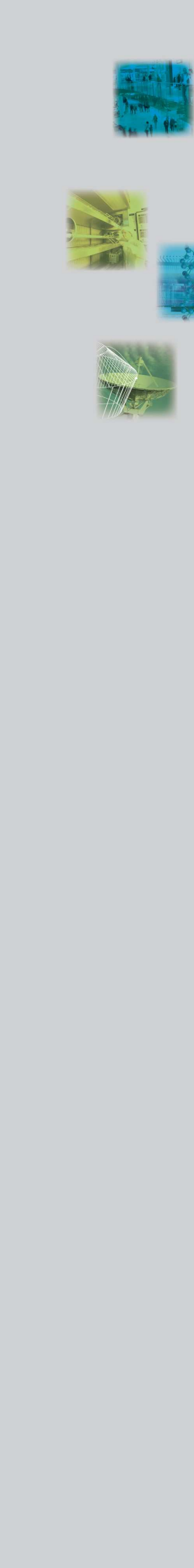
<p style="text-align: center;">Lundi 3 septembre avant bourse : détachement des BSA A et B</p>
------------------------------------------------------------------------------------------------

## **A PROPOS DE TURENNE INVESTISSEMENT**

Turenne Investissement, société de capital développement créée par Turenne Capital, investit et désinvestit avec les Fonds gérés par Turenne Capital.

Turenne Investissement a vocation à accompagner – en tant que seul investisseur ou investisseur de référence – des PME en forte croissance, essentiellement non cotées, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la santé, la distribution spécialisée, l'industrie innovante et les services. Les participations sont acquises avec un horizon d'investissement à moyen terme.

En se positionnant sur le segment du capital développement et des transmissions pour des PME en forte croissance et présentant une valeur d'entreprise inférieure à 100 millions € lors de l'investissement, Turenne Capital est devenu l'un des principaux acteurs indépendants sur ce marché.



Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

**Contact**

Béatrice VERNET  
Turenne Capital  
Tél. : 01 53 43 03 03  
[bvnet@turennecapital.com](mailto:bvnet@turennecapital.com)

**Relations Presse**

Coralie VOGT  
ACTUS Communication  
Tél. : 01 53 67 35 79  
[cvogt@actus.fr](mailto:cvogt@actus.fr)

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaines mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers ( *United States Securities Laws* )

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 ( financial promotion ) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) ( high net worth entities ) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations sus mentionnées.